

## CE – Déclaration de Conformité

M14-8

Nous soussigné, déclarons que la machine nommée ci-dessous est conforme, dans sa conception, sa fabrication, et dans sa configuration de mise sur le marché, avec les exigences appropriées en termes de sécurité de base et de santé des directives CE suivantes. Dans le cas où une modification de la machine interviendrait sans notre accord écrit, ce certificat perdrait de fait sa validité.

|                                 |                                                                                                   |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dénomination de la machine: ... | Pelle Hydraulique                                                                                 |
| Nom du fabricant:.....          | TAKEUCHI MFG. CO., LTD.<br>205-3 Uwadaira, Sakaki-Machi, Hanishina-Gun,<br>Nagano 389-0605, Japon |
| Nom du modèle:.....             | TB016                                                                                             |
| N° de Série:.....               | 116111055                                                                                         |
| Année de construction:.....     | 2010                                                                                              |
| Type de moteur:.....            | 3TNV70-STB                                                                                        |
| Puissance du moteur:.....       | 10.3 kw à 2200 min                                                                                |

Les machines sont conformes avec les exigences de la réglementation CE suivantes :

- 1) Réglementations machines : 2006/42/EC et annexes
- 2) Réglementations sur la Compatibilité Electromagnétique: 2004/108/EC et annexes
- 3) Réglementations sur les émissions sonores: 2000/14/EC  
(Procédure d'évaluation selon l'annexe IV), 2005/88/EC et annexes
- 4) Réglementations sur les émissions polluantes des moteurs à combustion :  
2004/26/EC et annexes.

Paragraphe 3) Moyenne du niveau sonore mesuré en fonctionnement normal pour ce type de machine :

**LWA 92.47**

Niveau sonore maximum garanti pour cette configuration :

**LWA 93.00**

Normes harmonisées : EN474-1:2006+A1:2009, EN474-5:2006+A1:2009

Fait à Sakaki, Japon, le 2010/03/12

Par :  
1. Nom : Takeuchi  
2. Prénom : Akio  
3. Fonction : Président

Signature

*Akio Takeuchi*